

Compte-rendu du mercredi 15 avril 2020 SUD n°23 - Réunion téléphonique sur COVID-19.

Présents : Direction et toutes les OS + médecin et psychologue du travail

Prochaine réunion : le jeudi 16 avril à 11H

POINT JOURNALIER COVID-19

SANITAIRE

- Pas de nouveau cas détecté depuis hier.

- À ce jour 3 laboratoires français ont développé des tests sérologiques, ils sont en cours de validation. Une fois validé, il sera étudié la faisabilité du déploiement de ces tests à grande échelle.

La médecine du travail (médecin et psychologue) est venue présenter le questionnaire, élaboré en central, qui sera envoyé aux salariés actuellement en télétravail partiel ou complet. Cela représente pour le site de La Hague entre 700 et 800 salariés.

Le but de cette enquête est de quantifier l'impact psychologique du télétravail chez ces salariés en mesurant leur anxiété, la dépression, le niveau de stress, les addictions éventuelles, les tensions familiales... Les réponses à ces questions permettront de prendre en charge au plus vite les cas les plus alarmant, mais aussi d'ajuster la stratégie de prévention.

Nous vous rappelons que les équipes du SAN demeurent disponibles et à votre écoute. N'hésitez pas à les solliciter si besoin.

La campagne commencera le 20 avril, avec une relance le 27 avril et une fin de recueil le 3 mai.

SUD rappelle les informations suivantes sur la médecine du travail du site de la Hague :

médecins : dominique.leray@orano.group , irene.guesnon@orano.group , jean-claude.happey@orano.group
psychologue : nathalie.castel@orano.group

ETAT INSTALLATION

T0 : essai du chariot inter-piscines - passage en APM semaine prochaine.

T1 : 5 EC de cisailés depuis hier (2,7 tonnes cisailées hier).

R2 : prêt pour mise en solvant pour envisager un redémarrage UP2-800 en fin de mois.

T7 : changement de manchettes sur chaîne C - redémarrage prévu rapidement.

R7 : alimentation du creuset froid prévu en fin de journée - chaîne C en fonctionnement.

DOFC : NCP1 en fonctionnement

STE3 : bon fonctionnement de MDSB

5AHD : AEC - AMEC 1 et 2- AML en fonctionnement - travaux piscine en cours sur les nymphéas

ACC : contrôles dimensionnels sur la sertisseuse

URP : en dissolution blanche

POINT DIRECTION SUR LES INSTANCES DE REPRESENTATION DU PERSONNEL

Les Organisations Syndicales devaient exprimer leur avis sur le maintien des instances prévues au calendrier habituel en conférence téléphonique (CSE, CSSCT, Commission Emploi Formation).

SUD était pour le maintien des instances car un grand nombre de salariés est au travail. Il nous semble logique de pouvoir traiter les questions et les problématiques qui nous sont remontées !

La solution proposée par la Direction est la suivante :

- maintien des réunions téléphoniques journalières.
- mise en place de CSE extra les mardi 21 et 28 avril ainsi que le 5 mai. Ces CSE, d'une durée de 2H30, permettant d'échanger autour :
 - des sujets portant sur la santé/sécurité/conditions de travail,
 - la production (axée sur les scénarios de redémarrage des ateliers),
 - faire un point hebdomadaire sur le suivi de l'activité partielle sur le site.

SUD s'est engagé à faire remonter ses questions les jeudis précédant les CSE pour maximiser les chances d'avoir des réponses de la Direction. Faites nous part de toutes vos questions sur ces thèmes svp.

SUD demandera également un point CAS (Commission Activités Sociales), notamment sur l'ensemble des séjours à la vue du chamboulement actuel.

QUESTIONS SUD - réponses de la Direction notées par SUD avec paroles en "*italique*" - mot de SUD

- SUD demande si les CTL rentrent dans le champ des possibilités pour les 5 jours à poser d'ici fin mai pour les salariés concernés ?

Non.

Réponse claire et nette.

- SUD demande quand les salariés auront une vision précise de s'ils doivent poser des jours et combien d'ici fin mai afin de s'organiser au mieux ?

La Direction explique qu'elle espère un arbitrage du central ce soir et afin d'être en mesure d'éclaircir ces points demain.

SUD va donc demander un point sur ces précisions demain.

- SUD demande :

- à quelle échéance est prévue la revue des dossiers d'égalité professionnelle 2020 ?
- s'il est prévu une deuxième vague de revalorisation bas salaire en 2020, comme il avait été sous-entendu en 2019 (3% d'AI spécifique à la revalorisation des bas salaires) ?
- que soit regardé de près les besoins en renforts d'été pour l'après COVID-19.

Pas de réponse.

SUD enverra ses questions pour le CSE du 21 avril.

- SUD demande qui/combien de personnes constituaient la délégation de Philippe KNOCHE le 14 avril 2020 ?

En plus de monsieur AUBRET, la délégation était composée de 2 personnes: Monsieur KNOCHE et le professeur LAROCHE (Directeur Orano - Santé Sécurité Radioprotection).

- SUD demande un point sur l'objectif de cette visite en plein confinement et des points qui ont été abordés.

Le but de cette visite était de constater les mesures sanitaires mises en place sur l'établissement de La Hague. PSM, le SAN et UP3 ont accueillis ces visites.

- SUD demande s'il a été respecté durant cette visite les consignes générales COVID-19 ? Combien de personnes se trouvaient en même temps dans les salles de conduite ?

Les consignes générales COVID-19 ont bien été respectées car la délégation était restreinte et ne comportait que 3 personnes.

- SUD demande si la consigne de distribuer 3 masques pour le poste de nuit est bien déclinée chez SERIS. En effet, les agents du poste de nuit de lundi à mardi n'en ont eu que 2.

La consigne a bien été redescendue auprès de SERIS.

Il semblerait, d'après les retours des salariés, qu'elle soit enfin bien appliquée depuis hier soir (suite à l'intervention de SUD en point journalier de la veille).

- SUD demande pourquoi la direction refuse de communiquer le nombre de masques dont elle dispose, leur efficacité et leur type ? Cela engendre de nombreux retours de salariés à cause de ce manque de transparence.

2 millions de masques chirurgicaux pour le groupe Orano.

Il était jusque là impossible d'avoir le nombre de masques disponibles, mais hier Monsieur KNOCHE a annoncé qu'il y avait 2 millions de masques chirurgicaux. SUD a cru comprendre que c'était pour l'ensemble du groupe (mais à vérifier sur vidéo mise sur accessit).



- SUD demande si les masques chirurgicaux sont considérés comme des EPI et quels sont les points d'inconforts associés ?

Pas de réponse.

Nous enverrons cette question pour le CSE de mardi 21 avril.

- SUD demande s'il est possible de séparer les navettes express, à savoir une pour R1/R7 et l'autre pour R2. Cela permettrait de répartir plus équitablement le nombre de passagers par navette.

Le point a été pris par la Direction qui en étudie la faisabilité.

Propositions SUD :

- SUD demande s'il est possible, en accord avec l'ensemble des syndicats signataires de l'accord groupe, **de comptabiliser les postes d'après-midi et de nuit du 17 mars 2020 pour la prime de mobilisation site ?** En effet, le confinement, annoncé le 16, commencé bien le 17 mars à 12H. Cette comptabilisation serait ainsi bien plus cohérente sur la mobilisation durant la phase de confinement.

Cette remarque a été portée aujourd'hui lors de la réunion téléphonique, SUD demandera demain si la Direction locale a eu des réponses en central.

- SUD demande un point sur le fruit de vos réflexions sur notre proposition argumentée sur le fait d'arrêter temporairement les badgeuses.

La Direction nous a fait savoir qu'un arrêt temporaire des badgeuses n'était pas envisageable car :

" - Les badgeuses en place sont un outil de contrôle et de comptabilisation du temps de travail qui permet d'une part de nous assurer du respect des durées maximales de travail dont nous avons la responsabilité et d'autre part de nous assurer de la comptabilisation des astreintes et heures supplémentaires éventuellement réalisées ;

- Les supprimer, même temporairement, entrainerait une charge de travail conséquente pour les salariés, managers et gestionnaires de paie dans la mesure où les différentes saisies devraient être effectuées manuellement."

SUD a donc demandé que soit mis en place, durant le confinement, des temps de déplacement plus importants.

Nous avons rappelé qu'il convient de bien prendre en compte l'anxiété supplémentaire que cela crée et le fait que par professionnalisme, les salariés **viennent encore plus tôt car conscients des temps de traversées plus longs** durant cette période de confinement. Beaucoup de salariés suivent également **la mesure mise en place par la Direction demandant de privilégier la marche à pied en lieu et place des bus.**



sud.anc.lahague@gmail.com